

**LUNDI DE PENTECÔTE 2015 – 2015 :
APRÈS 10 ANS DE DÉTOURNEMENTS LA TRANSPARENCE
DOIT S'IMPOSER**

La CNSA ¹ a débuté son activité en 2005.

Depuis 10 ans l'État a détourné plus de 4,5 milliards euros de crédits au détriment de la CNSA, soit l'effort des Français pendant 2 lundis de Pentecôte.

De plus, des dépenses difficilement évaluables ont été imposées à la CNSA, alors qu'elles auraient dû être supportées par l'État ou l'Assurance Maladie (climatisation des établissements, plan canicule, plan Alzheimer...)

L'année où va être votée la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, l'AD-PA demande à l'État qu'il ait une gestion transparente des crédits destinés aux personnes âgées.

De même, l'AD-PA demande que l'intégralité de la CASA ² payée par l'ensemble des retraités depuis 2 ans aille comme prévu à l'aide aux personnes âgées fragilisées.

Au-delà, l'AD-PA propose un Plan Emploi Autonomie pour offrir un emploi à 200 000 chômeurs et mieux accompagner les personnes âgées à domicile et en établissement. Pour populariser cette proposition, J. RICARD, Correspondant Régional Alsace de l'AD-PA, effectue depuis avril et jusqu'en juillet un Tour de France à la marche à la rencontre des Français.

1 Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

2 Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA et du TOUR DE FRANCE, sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées